

Le temps de l'égalité

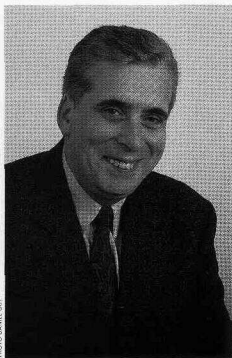


PHOTO DANIEL SUIT

Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

14 janvier. J'apprends que les statistiques de l'insécurité sont en diminution à Orléans. J'y vois l'effet de l'action tenace menée par les fonctionnaires de la police nationale et de la police municipale. J'avais pu obtenir, il y a un peu plus d'un an, la nomination de vingt cinq fonctionnaires titulaires et de quarante auxiliaires. Grâce à ceux-ci la surveillance dans nos quartiers a été renforcée. Les effectifs supplémentaires et cette action de proximité auront permis d'obtenir des résultats concrets. Parcourant nos rues et dialoguant avec les uns et les autres, je mesure ce qu'il reste à faire, et j'espère que les moyens nous

seront donnés pour obtenir une situation encore meilleure.

16 janvier. Ce n'est pas un hasard si les débats sur l'école tiennent depuis longtemps une place si importante dans la vie politique de notre pays. L'école publique et la République sont nées ensemble. Elles se sont nourries l'une de l'autre. Très nombreux sont aujourd'hui les maires qui sont soulagés d'échapper aux surenchères que l'abrogation de la loi Falloux aurait entraînée. Un sondage publié par le Journal du Dimanche montre qu'une large majorité de Français approuve l'annulation décidée par le Conseil Constitutionnel. Et pourtant je n'oublie pas que si cette loi d'abrogation ne semble avoir aujourd'hui ni auteur ni défenseur, il s'est trouvé un très grand nombre de députés et de sénateurs pour la voter. Les règles qui régissent les relations entre l'État et l'enseignement privé sous contrat ont été fixées, au fil des années, par de multiples textes. La querelle s'était apaisée. C'était une erreur d'autant plus lourde de la relancer que les modalités proposées auraient entraîné au travers du territoire, de profondes inégalités de traitement entre établissements publics et privés, dans l'absolu d'abord, mais aussi en considération des charges et responsabilités des uns et des autres.

17 janvier. Les inégalités, justement, sont partout présentes dans notre société: inégalités devant l'emploi, la formation, le logement, le bien-être. Et cela malgré les si nécessaires réformes mises en œuvre ces dernières années pour créer le RMI ou la Contribution Sociale Généralisée, mesure qui fut impopulaire, mais dont il est facile de

montrer qu'elle va incontestablement dans le sens de l'équité, car il est juste que tous les revenus, et non les seuls salaires, participent au financement de la sécurité sociale. Malgré cela, donc, un nombre non négligeable de nos concitoyens sont, comme on dit, en situation d'exclusion. Rien n'est plus urgent que de combattre cette dérive vers une société à deux vitesses. Soyons clair. L'air du temps a beaucoup mis en avant, durant un quart de siècle, la logique de la concurrence, de la compétition, de la productivité, du libéralisme sauvage. Que l'esprit d'initiative ait été encouragé, c'était nécessaire. Mais que la loi du plus fort, du plus compétitif, du plus puissant financièrement ou du plus "médiatique" s'impose sans cesse, c'était lourd de risque de déchirure sociale. Malgré les mesures prises, la société est devenue dure pour les faibles, les exclus, les jeunes sans emploi. Alors la revendication d'égalité revient en force. Cette revendication, à laquelle nous devons tout faire pour répondre, c'est celle d'une société plus humaine, plus respectueuse de chaque être humain, de ses droits, de sa dignité, de son désir d'épanouissement.

18 janvier. Devant la vieillesse aussi, il reste des inégalités. Le service de gériatrie de notre Centre Hospitalier Régional va connaître enfin, en ce mois de février 1994, la disparition de ses "salles communes". Cette rénovation a pu être financée grâce au plan d'urgence obtenu il y a deux ans. Il aura donc fallu attendre 1994 pour que ces derniers vestiges du XIX^e siècle disparaissent! C'était assurément nécessaire: il y a des actes qui valent bien des discours. ■